

sortir
inaire,
jet du
onten-
à des
élinas
Made-
Union
ident.
nous
ne de
Gran-

trqua
nçai-
t fai-
sem-
s de
aient

a ja-
plus

nir ?
rai à
cet
leur
est
voir

oire
tires
rtu.
que
eux,

iger
lue,
'est
ère,
rde
sse-
ent

un jour où vous aurez à choisir entre les principes et l'intérêt personnel." "Prenez garde aussi, a-t-il dit, au démon juvénil".

Voilà pour la vertu. Pour acquérir la vertu, il faut se faire un esprit catholique, il faut aller plus loin que la bonne volonté. Il faut un esprit extrêmement catholique, profond, solide, qui déborde. Comparez l'intellectuel Brunetièvre et l'actif débordant Veuillot, vous verrez ce qu'est un esprit catholique ordinaire et un esprit extrêmement catholique. Il termina en disant de se spécialiser en quelque chose et de raisonner ses convictions.

Il est difficile de donner une analyse succincte du travail de M. Alexandre Chouinard, tant il était complet et couvrait tout le problème.

L'orateur a commencé par dire qu'il ne venait pas combattre des préjugés mais opérer l'unité de pensée.

Il a affirmé que l'on ne veut pas la mort de l'ivrogne, qui est une victime, mais de l'alcool qui tue. Il a distingué entre prohibition totale et partielle, puis il a repassé avec une clarté intense de démonstration, tous les arguments en faveur de la prohibition. Nous ne les énumérons pas ici : nos lecteurs les connaissent, et, encore une fois, le travail de M. Chouinard était plutôt fait pour établir l'unité de pensée que pour combattre des préjugés qui n'existaient pas chez son auditoire. Son but était de faire voir à tous les arguments de la même façon.

M. Oscar Hamel débute en disant que dans les Cercles on remarque souvent des membres ayant beaucoup d'ardeur, d'idéal, qui pourtant s'éliminent et disparaissent de nos cadres.

Pourquoi cela, demande-t-il.

Leurs motifs sont tantôt d'ordre personnel, tantôt d'ordre public.

Ceux de l'ordre personnel sont l'accaparement par les amusements, les affaires ou des études professionnelles approfondies, ou encore le foyer.

Ceux de l'ordre public sont la politique et les œuvres catholiques.

Personne ne conteste que ces raisons soient excellentes ; mais tout de même, la formation complète des membres n'exige-t-elle pas qu'ils restent le plus longtemps possible dans l'A.C.J.C.? La reconnaissance qu'ils doivent à celle-ci pour le bien qu'ils en ont retiré n'exige-t-elle pas qu'au moment où ils peuvent lui être utiles par leur valeur personnelle ils ne l'abandonnent point?

Une chose a frappé M. Rivard dans le discours du président : c'est qu'il nous faut rester de l'Association. Je vous dirai d'y